



Vie de quartier Saint-Florent

Le 13 mars 2025 à 19h

Service Proximité et Relations aux Citoyens

Rédaction: Manon MATHE

Participants: 12 participants dont 3 à distance en présence du co-président élu Thibault HEBRARD, de la co-présidente habitante Michèle JAROUSSEAU, l'adjoint à la Vie Participative Philippe TERRASSIN, l'adjoint à l'espace public Dominique SIX, le conseiller municipal délégué à la coopération citoyenne Karl BRETEAU et la conseillère municipale en charge de l'inclusion des personnes en situation de handicap Stéphanie ANTIGNY. La responsable du service Proximité et Relations aux citoyens Irene TOSI et la coordinatrice du service Proximité et Relations aux Citoyens Manon MATHE.

10 acteurs de quartier et habitants du quartier.

Ordre du jour :

- Les actualités du quartier
- La végétalisation de la cour du CSC
- Le lab 2025 2027
- L'animation dans les quartiers
- Temps d'échanges

1. Les actualités du quartier

Thibault Hebrard présente le plan canicule.

L'ESSENTIEL À SAVOIR

LES 3 CONDITIONS DE LA CANICULE

- il fait très chaud le jour : 35°C
- la nuit les températures restent élevées : 20°C
- la vague de chaleur dure depuis 3 jours au moins

QUELQUES CONSEILS

- je me protège de la chaleur en fermant volets et stores.
- j'évite de sortir aux heures les plus chaudes de la journée.
- je m'hydrate régulièrement, même si je n'ai pas soif et je continue à manger normalement (fruits, crudités).
- j'humidifie mon visage et mon corps (douche, brumisateur, linge mouillé).
- · j'informe mes proches

 je m'inscris sur le registre canicule de la mairie

En cas de déclenchement du plan d'alerte Météo orange ou rouge canicule,

- je peux contacter le 08 00 88 13 29 Stryke & app
- en cas de malaise, j'appelle mon médecin traitant ou le SAMU (15).

LES SYMPTÔMES À SURVEILLER

l'exposition à de fortes chaleurs constitue un stress pour l'organisme. Si le corps ne peut maintenir sa température autour de 37°C, des signes comme des crampes musculaires, des insomnies, des étourdissements, des maux de tête violents ou des nausées peuvent apparaitre.

S'INSCRIRE SUR LE REGISTRE

POURQUOI?

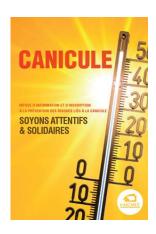
pour être contacté lors du déclenchement du plan canicule et recevoir des recommandations.

POUR QUI?

- personnes âgées de 65 ans et plus, résidant à leur domicile.
- personnes âgées de plus de 60 ans, inaptes au travail, résidant à leur domicile.
- · adultes en situaton de handicap.

QUI FAIT LA DEMANDE?

- · la personne concernée.
- · son représentant légal.
- un tiers: parent, voisin, médecin traitant, services sociaux,...
 La confirmation écrite de la personne concernée est obligatoire.



Quand s'inscrire?

Inscription toute l'année de préférence de mars à début mai. Si vous vous êtes inscrit l'an dernier ou les années précédentes, inutile de renouveler votre demande.

Comment s'inscrire?

- → En renvoyant le formulaire d'inscription que vous trouverez à l'hôtel administratif, au Centre communal d'action social (CCAS), dans les mairies et maisons de quartier, les cabinets médicaux... Si vous avez 80 ans et plus, vous le recevez par courrier postal.

 Vous pouvez également demander qu'il vous soit transmis par La Poste en <u>contactant les services de la mairie</u>
- → La demande d'inscription peut être effectuée par un tiers (parent, voisin, service d'aide à domicile...), mais elle nécessitera la confirmation écrite de la personne concernée.

En cas d'alerte canicule (vigilance orange)

Une fois inscrit au registre canicule, vous bénéficiez automatiquement du dispositif de télé alerte dont la Ville s'est dotée. Ainsi, en cas de vigilance orange ou rouge, vous recevrez un **message vocal**. Si vous avez communiqué un numéro de téléphone portable, vous recevrez en plus un **SMS**.

Vous serez également appelé par la cellule de crise des services de la Ville qui vérifiera que vous allez bien et que vous savez comment vous protéger. Si la situation l'exige, une équipe de l'Association départementale de protection civile sera envoyée à votre domicile.

2. La végétalisation de la cour du CSC

Thibault HEBRARD rappelle la genèse du projet. Le projet de la cour est un projet collectif et participatif. Les habitants se sont réunis sur plusieurs séances d'ateliers pour imaginer la cour de demain en respectant les nombreux usages.

L'aménagement de la cour s'inscrit dans une démarche de sobriété environnementale et financière.

Les travaux de VRD (Voirie et réseaux divers) se sont achevés en décembre 2024. Les travaux des espaces verts ont été retardé par les conditions météo. La programmation pour la fin du mois de mars est la suivante :

- Rechargement en terre végétal en pieds de façade
- Engazonnement
- Plantation des massifs
- Mise en place de la cuve
- Reprise des gargouilles

Les deux tilleuls de la cour sont malades et seront remplacés.

La plantation des massifs pourra se faire avec la participation des habitants.

Thibault HEBRARD félicite de nouveau le travail collectif des acteurs de quartier pour la réalisation de ce projet.





Thibault Hebrard indique qu'un chantier participatif de peinture est programmé sur le mois de mai. Le chantier comprend la reprise du garde-corps du perron, des portes du bloc-sanitaire, du pilier du petit préau et du portail.

Si vous souhaitez être bénévoles, n'hésitez pas à vous manifestez en envoyant un mail à l'adresse suivante : vie-participative@mairie-niort.fr

Thibault Hebrard annonce la date de l'inauguration de la cour : mardi 17 juin à 18h.

3. Le Lab 2025 – 2027 Bien vivre ensemble dans l'espace public

Karl Breteau et Philippe Terrassin présentent le nouveau lab 2025 – 2027 « Bien vivre ensemble dans l'espace public ».

Le Lab débute avec un cycle de trois soirées autour de la thématique.



Les soirées du Lab c'est un cadre et une méthode spécifique :

- Des rencontres en soirée : 18h30 à 21h00
- De la convivialité (restauration sur place)
- Des ateliers, des intervenants et des animations (quizz, théâtre forum, photolangage...)
- Des rencontres hors les murs (CAMJI, patinoire)
- une première étape de participation citoyenne visant à co-construire une programmation d'actions avec les habitants, les services et les partenaires

Karl Breteau fait un retour sur les deux premières soirées.

Première soirée: « La place des jeunes dans l'espace public »





40 personnes dont 28 jeunes (16 – 25 ans) ont échangé et imaginé des actions autour de 4 sous thématiques:

- Se déplacer dans l'espace public
- Se sentier en sécurité dans l'espace public
- Sortir et s'amuser dans l'espace public
- Se rencontrer dans l'espace public

Deuxième soirée: « Manger, bouger dans l'espace public »





32 participants ont imaginé des actions autour des 2 grandes thématiques, suite à l'animation de deux ateliers :

- Manger dans l'espace public, après une réflexion autour du jeu de l'assiette
- Bouger dans l'espace public après une réflexion autour du déplacement sans véhicules et du sport dans l'espace public

Philippe Terrassin présente le calendrier et les étapes à venir.

Calendrier et étapes à venir



La prochaine soirée du Lab aura lieu le 15 avril à la Villa Perochon. Si vous souhaitez participer à cette rencontre, vous pouvez vous inscrire à l'adresse vie-participative@mairie-niort.fr



4. Les projets autour de l'animation

Tournoi de pétanque, troisième édition

Michèle Jarousseau annonce qu'une troisième édition du tournoi de pétanque aura lieu le dimanche 28 septembre, place Georges Renon.

Comme les années précédentes, l'inscription est gratuite et de nombreux lots sont à gagner. Une buvette sera tenue sur place soit par l'APEL de l'école Saint-Florent ou un club sportif.

Michèle Jarousseau rappelle que le tournoi de pétanque est toujours une journée conviviale et familiale.





Le retour du marché de noël

Michèle Jarousseau annonce qu'avec la fin des travaux de la cour du CSC, le marché de noël de Saint-Florent fera son retour le vendredi 5 décembre.

L'année passée, les acteurs de quartier avaient imaginé une autre formule avec un spectacle sur la place Georges Renon.

Michèle Jarousseau indique que le programme du marché de noël reste encore à définir et invite les habitants qui le souhaitent à s'investir à rejoindre les réunions de préparation.





Prochains rendez-vous







Michèle Jarousseau rappelle que les acteurs de quartier de Saint-Florent et du Centre-Ville ont décidé de s'associer à l'UMIH (Union des Métiers de l'Industrie et de l'Hôtellerie) pour organiser une course de garçons de café.

La Vie de quartier s'occupe d'organiser l'animation à l'arrivée des concurrents et la mobilisation des signaleurs.

Karl Breteau annonce la date des voisinades le 23 mai. Thibault Hebrard propose un point de rendezvous dans la cour du CSC.

6. Temps d'échanges

Question: Un habitant demande si une bande de stationnement est prévue impasse Jean Racine ? **Réponse**: Les élus ont demandé aux services de se déplacer pour planter et réaménager ce secteur. Thibault Hebrad et Dominique Six se sont déplacés sur le site. La bande de stationnement peut être intégrée dans la réflexion de l'étude.

Question: Un acteur de quartier s'interroge sur les projets de la ville concernant l'aménagement des pistes cyclables sur le quartier? Une piste cyclable a été faite pour relier le quartier de pôle emploi à la mude, la rue a été refaite mais seulement sur une portion, jusqu'à l'entreprise Estarellas. Pour quelles raisons?

Réponse : Dominique Six explique que les bandes cyclables existent des deux côtés. Dans le sens Av de La Rochelle vers la mude, il y a une partie qui n'est pas refaite mais c'est le secteur de l'agglomération. Les travaux commencent en juillet pour la création de la piste cyclable qui doit relier la mude au boulevard Louis Tardy. La Ville est en discussion pour récupérer du foncier de façon amiable. L'ensemble des propriétaires semblent favorables au projet. Premiers travaux dans l'été 2025. Au débouché du Boulevard Tardy, la ville envisage d'expérimenter un rondpoint Hollandais.

Question: Un habitant demande pourquoi certaines bandes cyclables s'arrêtent trop loin des feux ? Et pourquoi ne peut-on plus rouler en vélo sur les trottoirs ?

Réponse : Thibault Hebrard explique que ce sont d'anciennes bandes cyclables. Aujourd'hui elles ne sont plus faites et pensées de cette manière.

Les bandes cyclables sont remises sur la chaussée car sur les trottoirs il peut y a avoir un conflit d'usage avec le piéton et c'est dangereux pour les sorties de véhicules qui ne voient pas les vélos.

Question: Un habitant relève un problème de vitesse de trottinettes. Certaines roulent à 50 voir 55km/h. Il y a notamment une trottinette qui descend la rue Symphorien avec un phare très puissant. Qu'est-ce que la Ville peut faire ?

Réponse : Dominique Six explique que les trottinettes ne sont pas autorisées à rouler au-delà de 25km/h ou alors il faut une plaque d'immatriculation. L'objectif de la ville est de faire de la pédagogie. S'il y a une récurrence, la ville peut faire intervenir la police municipale.

Question: Un acteur de quartier propose de créer une ouverture entre le stade Saint-Florent et l'école Pasteur afin d'ouvrir des voies de circulation douces pour les piétons. La voie douce pourrait également servir au CSC qui envisage d'acheter une rosalie pour emmener les enfants de l'école Pasteur au CSC. Cela permettrait d'avoir un accès piéton supplémentaire pour réduire un peu le trafic aux horaires d'ouverture de l'école. L'espace n'est pas grand, et avoir une option B serait bénéfique.

Réponse : Les élus ont reçu le projet et vont se déplacer sur place pour étudier le projet. Il y a des enjeux de sécurité sur les sites traversés, notamment avec l'école.

Question: Les riverains du Boulevard Tardy et Jean Moulin se sont plaints du trafic des camions qui passaient pendant la période des travaux de la rue Pierre fond. Est-ce qu'un comptage a été réalisé? **Réponse**: Dominique SIX indique qu'un comptage a été fait. La ville envisage la création d'un plateau surélevé sur le boulevard Jean Moulin pour réduire la vitesse.

Philippe Terrassin relaie le message de Sylvie Dupuis Duluc afin de faire savoir aux acteurs de quartier que la Commission de suivi du site KRATON (classé SEVESO) aura lieu le 24 mars prochain.

Mme Dupuis Duluc y assistera en tant que représentante des riverains du quartier et si des informations ou questions sont à poser, elle fera le relais auprès de cette instance.

Vous pouvez envoyer un mail à l'adresse suivante : vie-participative@mairie-niort.fr.

Manon MATHE

Coordinatrice Participation Citoyenne Service Proximité et Relations aux Citoyens Ville de Niort 05.49.78.74.42